

12

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

21 Numéro de dépôt: **89401377.0**

51 Int. Cl. 4: **A 47 C 7/30**

A 47 C 31/02, A 47 C 31/06

22 Date de dépôt: **19.05.89**

30 Priorité: **27.05.88 FR 8807071**

43 Date de publication de la demande:
29.11.89 Bulletin 89/48

84 Etats contractants désignés: **DE ES GB IT**

71 Demandeur: **REGIE NATIONALE DES USINES RENAULT**
Boîte postale 103 8-10 avenue Emile Zola
F-92109 Boulogne-Billancourt (FR)

72 Inventeur: **Luzier, Philippe**
9, Avenue Claude Debussy
F-92230 Gennevilliers (FR)

74 Mandataire: **Ernst-Schonberg, Michel et al**
R.N.U.R. S. 0804 B.P. 103 8 & 10, avenue Emile-Zola
F-92109 Boulogne Billancourt (FR)

54 **Dispositif de montage d'éléments d'habillage sur une armature de siège.**

57 Dispositif de montage d'éléments d'habillage sur une armature de siège dans lequel une coiffe (14) est reliée à un renfort (16) portant des moyens de fixation et de retenue, caractérisé par le fait que les flancs (15) opposés de l'élément d'habillage sont limités par ledit renfort (16) semi-rigide porteur de moyens (17) d'accrochage en corrélation avec les éléments (7) de suspension d'une matelassure revêtue par cet élément d'habillage.

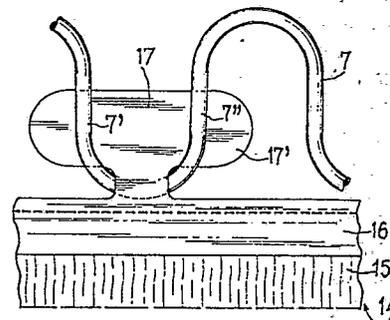


FIG. 3

Description

DISPOSITIF DE MONTAGE D'ELEMENTS D'HABILLAGE SUR UNE ARMATURE DE SIEGE

L'invention concerne un dispositif de montage d'éléments d'habillage sur une armature de siège.

L'invention concerne plus particulièrement le montage d'un élément d'habillage tel qu'une coiffe ou une matelassure constituée, par exemple, par une mousse élastique moulée dans une coiffe, faisant application d'une pièce constitutive d'un renfort portant des moyens de fixation de ce dernier sur l'armature et de moyens de retenue de la coiffe.

La publication FR-A 2.293.398 décrit une matelassure montée sur l'armature du siège dont la coiffe est bordée par un ourlet emboîté dans une gorge portée par une pièce solidaire de l'armature.

L'invention a pour but de réaliser un dispositif de montage simplifié qui facilite le changement de matelassures ou de coiffes hors d'usage ou de teinte non appropriée sans nécessiter de main-d'oeuvre spécialisée.

Selon l'invention, ce but est atteint par le fait que les flancs opposés de l'élément d'habillage sont limités par un renfort semi-rigide porteur de moyens d'accrochage en corrélation avec les éléments de suspension d'une matelassure revêtue par cet élément d'habillage.

Selon un exemple de réalisation de l'invention, les moyens d'accrochage sont portés par les bords d'une coiffe de la matelassure de l'assise du siège en corrélation avec les ondulations d'un ressort de suspension.

D'autres caractéristiques et avantages du dispositif apparaîtront à la lecture de la description faite en référence au dessin annexé dans lequel :

- la figure 1 est une vue perspective du siège avec coupe partielle du coussin.
- la figure 2 est une vue de dessous du coussin du siège,
- la figure 3 est une vue agrandie du détail 3 de la figure 2.

Ainsi que cela a été représenté au dessin, le siège est constitué par une armature 1 de l'assise et une armature 2 de dossier, cette dernière étant montée à mobilité angulaire par rapport à l'armature 1 à l'aide d'un mécanisme conventionnel représenté schématiquement en 3.

Chacune des armatures 1, 2 porte une nappe de suspension à ressort. La nappe de dossier est constituée par un ensemble filaire 4 suspendu par des ressorts 5 aux montants 6 de l'armature 2.

La nappe de coussin est constituée par des ressorts ondulés 7 respectivement accrochés à deux longerons latéraux 8, 9 constitutifs d'un cadre 20 de l'armature 1 de l'assise conjointement avec des traverses 10.

Sur les nappes de suspensions 4 et 7 respectivement accrochées sur les armatures 2, 1, sont posées les matelassures 11 du coussin de l'assise et 12 du dossier.

La matelassure du coussin montrée est constituée à titre d'exemple par un coussin de mousse élastique 13 moulé dans une coiffe textile synthétique 14 dont les flancs 15 amincis enveloppent,

conjointement avec la mousse 13, un insert semi-rigide bordé ainsi que cela a été décrit dans la demande de brevet 88/01339 déposée le 05.02.88 au nom de la demanderesse par des alvéoles de rétention et de réception de boutons.

Deux bords opposés de la pièce de revêtement et d'habillage ou de la coiffe 14 portent une bande plastique 16 de renforcement cousue ou soudée à chacun desdits bords. La bande 16 est pourvue de moyens d'accrochage constitués par des pattes 17 de configuration générale en T dont la barre horizontale 17' s'étend sous les branches adjacentes 7', 7'' d'une même ondulation du ressort 7 situé en bordure de la nappe de suspension ainsi que cela est montré à la figure 3. Le pas de répartition des pattes 17 est en correspondance avec celui d'un multiple de l'ondulation du ressort.

Revendications

1 - Dispositif de montage d'éléments d'habillage sur une armature de siège dans lequel une coiffe (14) est reliée à un renfort (16) portant des moyens de fixation et de retenue, caractérisé par le fait que les flancs (15) opposés de l'élément d'habillage sont limités par ledit renfort (16) semi-rigide porteur de moyens (17) d'accrochage en corrélation avec les éléments (7) de suspension d'une matelassure revêtue par cet élément d'habillage.

2 - Dispositif selon la revendication 1, caractérisé par le fait que les moyens d'accrochage sont constitués par des pattes (17) dont le pas de répartition est un multiple de celui de l'ondulation du ressort (7) de suspension.

3 - Dispositif selon la revendication 2 caractérisé par le fait que chaque patte (17) a une configuration générale en T dont la barre s'étend sous les branches adjacentes (7', 7'') d'une même ondulation du ressort (7).

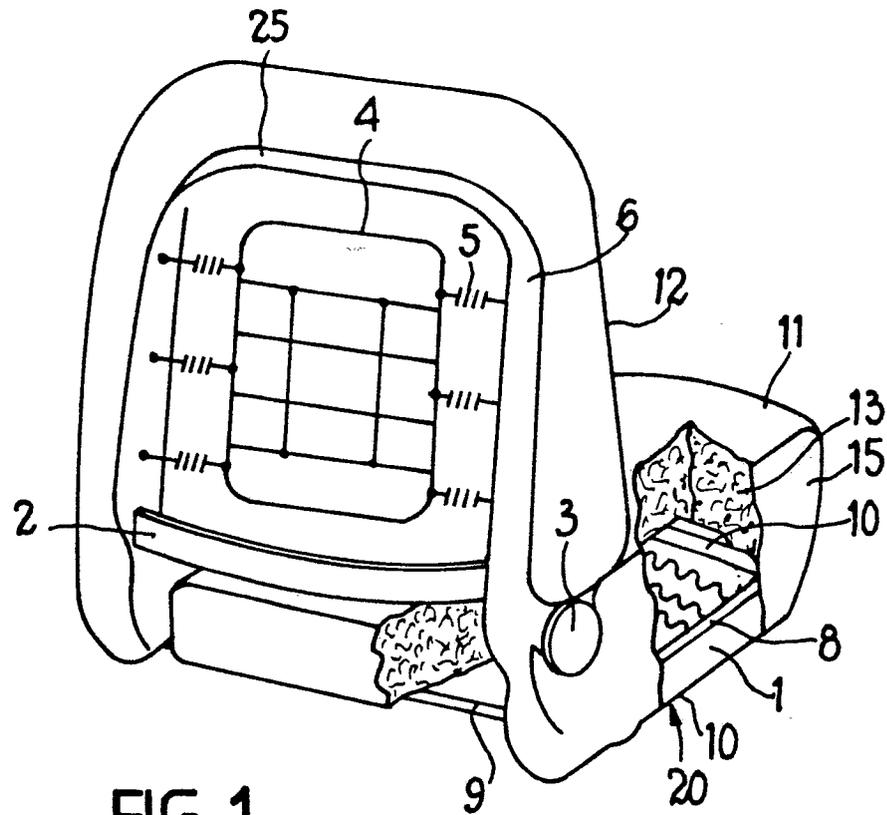


FIG. 1

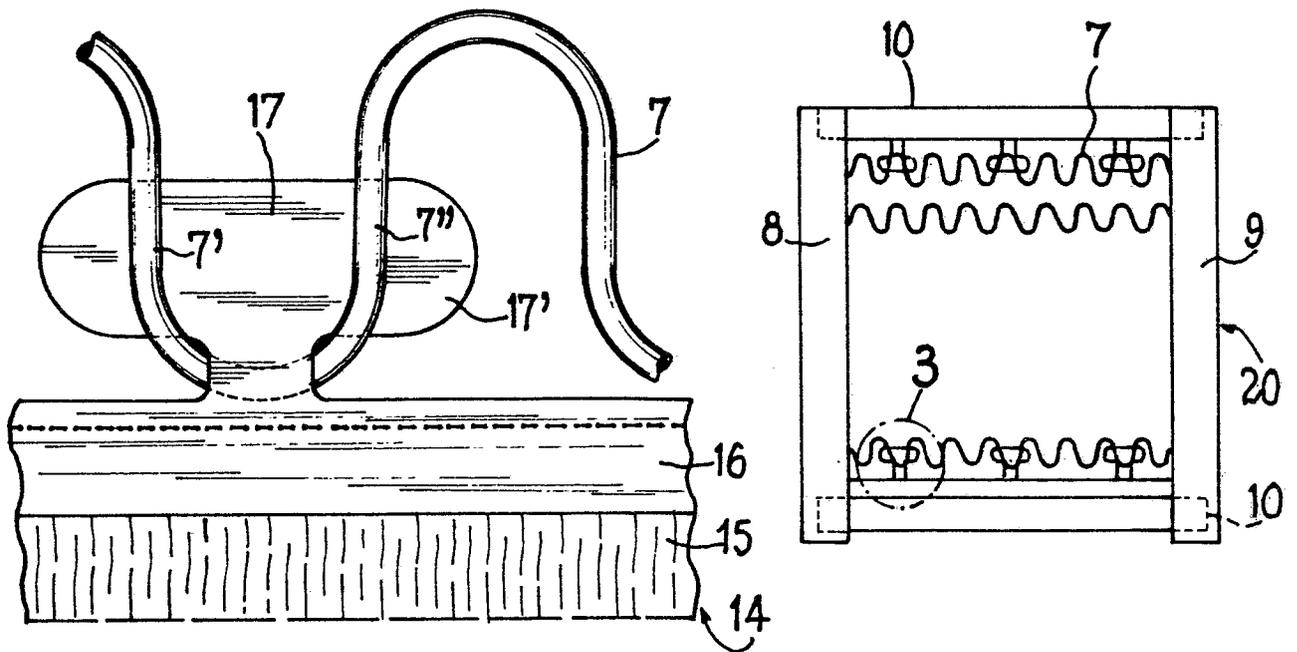


FIG. 3

FIG. 2



DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.4)
A	FR-A-2 528 681 (CITROEN) ---		A 47 C 7/30
A	US-A-4 693 511 (SELTZER) ---		A 47 C 31/02 A 47 C 31/06
A	FR-A-2 562 055 (RENAULT) ---		
A	FR-A-1 322 287 (MORITZ) -----		
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.4)
			A 47 C
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 31-08-1989	Examineur VANDEVONDELE J. P. H.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			